comme la chose s'est produite dans le passé. faire mentir la propagande qu'il allait ré-Voilà exactement ce que j'avais à dire, monsieur l'Orateur. pandant par tout le pays, voulant faire croire qu'il était favorable au libre échange et

M. Solon E. Low (Peace River): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il soit nécessaire que je répète les arguments que les honorables préopinants ont avancés au cours du débat suscité par le présent projet de loi. Je crois, cependant, devoir formuler quelques observations; si au cours des quelques moments dont je dispose, je répète quelquesunes des observations des honorables représentants d'Eglinton (M. Fleming) et de Rosetown-Biggar (M. Coldwell), ce sera uniquement pour les souligner, plutôt que poussé par le désir de ressasser quelques vieilles idées.

La présentation de ce projet de loi me rappelle la nécessité de dire au parti libéral quelque chose qui, je crois, aurait dû être dit il y a longtemps. Il est temps, je crois, que le parti libéral se montre honnête à l'égard de la population du pays et nous dise exactement où nous en sommes du point de vue commercial.

Il y a longtemps que j'écoute les orateurs et les propagandistes du parti libéral affirmer à la population dans leurs courses à travers le pays qu'ils sont libre échangistes, qu'ils représentent le parti libre-échangiste. Ils ont persuadé la population du pays qu'ils sont vraiment favorables à un régime de libre échange. "Faites seulement confiance aux libéraux et ils feront disparaître tous droits douaniers et permettront d'importer au pays des marchandises, bon gré mal gré, sans restriction aucune."

On ne peut reprocher à la population de croire, car c'est ce que leur ont enseigné les orateurs du parti libéral. Voilà qui donne le démenti à la propagande de ce genre. On voit le Gouvernement présenter une mesure destinée à protéger certaines industries canadiennes contre les pratiques déloyales de certains pays étrangers. Il est grand temps, monsieur l'Orateur, comme je le disais auparavant, que le parti libéral se montre honnête, qu'il fasse clairement savoir à la population son attitude en ce qui concerne le commerce et la protection.

L'honorable député d'Eglinton a présenté une thèse bien étayée. L'un des arguments les mieux trouvés de cette thèse était précisément que la crise dont le ministre a dit qu'elle avait nécessité ou provoqué, le projet de loi n'est pas une crise nouvelle, qu'elle n'est pas née d'hier. Elle croît depuis des mois, voire depuis des années. Cela, je le crois. Je crois aussi que le gouvernement libéral s'est réfugié dans l'inaction totale. Il avait des pierres attachées aux pieds! Pourquoi? Parce qu'il n'osait agir de peur de

faire mentir la propagande qu'il allait répandant par tout le pays, voulant faire croire qu'il était favorable au libre échange et hostile au protectionisme. Or chaque fois qu'un parti s'abandonne à une pareille inertie il permet à certaines de nos industries de péricliter jusqu'à se trouver en fort mauvaise posture.

Il est grand temps, je le répète, que le parti libéral adopte une politique précise et bien définie en ce qui concerne la protection, de façon que la population du Canada soit au courant. Il est temps qu'il arrête de faire la propagande qu'il a faite jusqu'ici.

Maintenant que je me suis déchargé le cœur, voici ce que j'aimerais dire à l'appui du principe dont s'inspire le bill. Il est tout à fait clair à quiconque qu'il y a une échappatoire,—peut-être même plusieurs,—dans l'article 35 de la loi sur les douanes. On a déjà signalé que l'industrie textile n'était pas la seule à souffrir au Canada. Il y en a sans doute bien d'autres, dont les producteurs agricoles dans plusieurs régions du pays, les producteurs de baies dans le sud de l'Ontario et le sud de la Colombie-Britannique, les producteurs de légumes de la Colombie-Britannique et de certaines régions des provinces Maritimes. Ces gens sont victimes du dumping de fin de saison et il faudrait les protéger, tout comme on protège les filateurs.

Quiconque se donne la peine d'examiner les droits douaniers constatera qu'il n'y a presque aucun produit du Canada qui n'est pas protégé par le Gouvernement; presque aucun. On avantage certaines catégories privilégiées en proposant un bill comme celui-ci. Au lieu de protéger les producteurs de légumes et de fruits, on se concentre sur un seul groupe, et cela à l'exclusion de tous les autres.

J'appuie effectivement le principe dont s'inspire le bill, car, indépendamment de la qualité morale des filateurs dont a parlé mon honorable ami de Rosetown-Biggar, si nous devons avoir une industrie textile au Canada et si cette industrie doit être de quelque valeur, il faut la protéger.

Autant voir les choses comme elles sont. La question à trancher est celle de savoir si nous voulons avoir chez nous une industrie textile. Et il nous faut aussi élargir la question et décider si nous voulons avoir chez nous plusieurs autres industries qui se débattent au milieu de difficultés; l'industrie du sucre est de ce nombre, ainsi que quelques autres que j'ai mentionnées.

A nous de prendre une décision au sujet de ce groupe considérable d'industries. Je n'encourage pas l'exploitation de l'ouvrier ou du consommateur, chez nous, par quelque